

VIVA!

DÉMOCRATIE
ÉCOLOGIE
SOLIDARITÉ

PROGRAMME

EXCLUSION

PROTECTION DES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES

JEUNES EN RUPTURE SOCIALE ET FAMILIALE, FAMILLES MONOPARENTALES ET SENIORS

Notre Constat

À Nice, on constate que les inégalités de revenus sont supérieures à la moyenne nationale. Les principaux critères de risque de pauvreté sont :

- Être âgé de moins de 30 ans.
- Être locataire.
- Être seul(e) ou en situation de famille monoparentale.

Les jeunes les plus vulnérables sont les jeunes en rupture sociale et familiale . À Nice, les moins de 30 ans sont les plus touchés par la pauvreté, avec un peu plus d'un quart des personnes de cette tranche d'âge. Parmi ces jeunes, les 18/25 ans en rupture sociale et familiale sont les plus touchés. Ils n'ont droit à aucune aide sociale. Leur taux d'activité est extrêmement faible et n'y a pas de RSA pour les moins de 25 ans. Il existe un lieu d'accueil et d'écoute situé en centre-ville qui s'adresse aux 11/25 ans et à leurs parents mais aucune structure d'hébergement n'est réservée aux situations de grande précarité comme dans le cas de jeunes LGBT rejetés par leur famille.

Les familles monoparentales

À Nice, comme dans toutes les autres grandes villes, un tiers des familles monoparentales sont touchées par la pauvreté et ce type de ménage est composé à 85 % de femmes seules avec enfant(s). Là aussi, ce sont les plus jeunes, surtout si elles sont en rupture avec leur famille qui sont les plus en difficulté. Pour l'ensemble des tranches d'âge, l'unique centre maternel ne propose que 30 places.

Les Séniors sont aussi des personnes vulnérables

Nice est la grande ville française qui a la plus importante proportion de personnes de plus de 65 ans. Près d'un tiers ont plus de 60 ans (chiffres INSEE 2016) 38% des plus de 65 ans et 52% des plus de 80 ans vivent seuls ou seules et cet isolement augmente le risque de pauvreté. Actuellement, il n'existe qu'un seul service centralisé d'aide sociale légale pour l'aide à la constitution des dossiers (APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie accordée par le département + APL + ASH). La ville de Nice a mis en place de nombreuses activités sportives et culturelles pour les séniors. C'est bien, mais ça ne crée pas de lien entre les générations. De plus, elles ne profitent qu'à une petite partie de la population et essentiellement aux catégories les plus favorisées. Les personnes âgées en situation de précarité... et elles seront de plus en plus nombreuses avec le projet de loi sur les retraites... ont été toute leur vie éloignées de la vie culturelle, elles peuvent donc difficilement y accéder au moment de la retraite. S'occuper des Séniors, ce n'est pas seulement organiser de grandes manifestations largement mises en avant par une coûteuse communication municipale. Certaines personnes très dépendantes et/ou centenaires peuvent rester chez elles avec un accompagnement médical et familial mais on ne peut pas laisser seule une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer. Le placement dans un Etablissement pour Personnes Agées Dépendantes peut s'avérer inévitable. Nice ne compte que quatre EHPAD municipaux soit un total de 237 lits pour une ville de 342 000 habitant.e.s avec 43 000 (12,5 %) de plus de 75 ans dont 6000 de plus de 90 ans. Certes, la création et la gestion d'établissements sociaux et médicaux-sociaux font partie des missions facultatives du CCAS (le Centre Communal d'Action Sociale) mais dans notre ville les nombreux établissements privés demandent souvent de 3000€ à 3500€ même si, pour les plus démunies, des places y sont réservées à l'aide sociale. Il s'agit donc bien d'exclusion d'une grande majorité de la population niçoise. Nice, est une ville où l'on peut trouver des EHPAD et des résidences Séniors haut de gamme mais un nombre ridiculement bas de places accessibles à tous et toutes.

Ambition

Comme dans beaucoup de domaines, il fait bon vivre et vieillir à Nice mais pas pour tout le monde ! Notre ambition est de faire que Nice soit une ville où il fasse bon vivre pour tout le monde, Notre ambition est de tisser les liens entre les générations. Notre ambition est que les seniors aient la possibilité de participer le plus longtemps possible à la vie de la cité. Notre ambition est d'aider les plus démunies, jeunes et moins jeunes à être aussi des acteurs de la cité. Nous ferons tout pour les y aider !

Propositions

Nous créerons des équipes municipales mobiles pour aller à la rencontre des jeunes en rupture sociale et familiale et nous proposerons des lieux d'écoute plus décentralisés. Dans le volet logement, nous avons proposé une collaboration avec les petits propriétaires. Cet outil pourrait être particulièrement utile pour aider les familles monoparentales dans leur recherche de logement. Nous renforcerons l'accompagnement des familles monoparentales à la fois par les travailleurs sociaux de la ville et par une aide spécifique.

Il y a trois étapes à développer dans l'accompagnement des seniors pour éviter toute forme d'exclusion.

- La lutte contre l'isolement
- Le maintien à domicile lorsque c'est possible et souhaité
- L'augmentation du nombre d'EHPAD et d'établissements intergénérationnels sur l'ensemble de la ville.

Pour lutter contre l'isolement, nous avons évoqué à plusieurs reprises la nécessité de créer dans chaque grand quartier des maisons de la citoyenneté. Elles pourront favoriser un meilleur accès à l'information sur les droits. Ces maisons de la citoyenneté seraient aussi des tiers-lieux avec des locaux mis à disposition des associations qui pourraient par exemple proposer des échanges de services ou des repair-cafés... Il est évident que ces lieux contribueront largement au maintien du lien social et aideront à mettre en relation les différentes générations... Il ne s'agit pas seulement d'aide mais d'abord de faire ensemble et d'inventer de nouvelles formes de partage. Les seniors peuvent aussi faire profiter les plus jeunes de leur expérience et de leur disponibilité. Mais il n'est pas question pour nous de tout municipaliser, il nous semble que le développement de la vie démocratique que nous proposons favorisera ce mieux vivre ensemble. Nous multiplierons les structures décentralisées et

créerons, par des actions intergénérationnelles, l'habitude de fréquenter ces lieux de rencontres. Dans le programme habitat, nous avons mis en avant les aides aux projets d'habitat participatif. Ce sont aussi des outils pour éviter l'isolement des personnes âgées et favoriser l'entraide intergénérationnelle. Le maintien à domicile lorsqu'il est possible et souhaité sera facilité. Les services d'aide à domicile doivent être développés et coordonnés (soins, aide-ménagère, maintien du lien social...). Les tarifs des repas à domicile tiendront compte des revenus. Les aides intergénérationnelles seront encouragées (accompagner les personnes âgées à un atelier ou un spectacle... faire de petites courses ou simplement partager un moment...). Il est beaucoup plus facile de conserver des liens qui existent que d'en créer de nouveaux lorsque la dépendance approche... Ces liens de proximité pourront aussi contribuer à alléger la charge des aidants qui ont souvent eux même entre 60 et 70 ans. Nous veillerons à ce que les personnes âgées ne soient pas enfermées derrière leurs fenêtres comme dans les HLM dont les ascenseurs sont régulièrement en panne ou dans les vieux immeubles où personne ne vient les voir... Combattre l'exclusion, c'est aussi entretenir le parc d'habitat social et réparer les ascenseurs ! Il est donc nécessaire d'augmenter le nombre d'EHPAD gérés par le CCAS. Nous proposons donc dans un premier temps de doubler le nombre de lits proposés par le CCAS. Ce qui permettra par ailleurs de maîtriser la qualité de l'accueil fortement dénoncé par les soignant.es qui ne supportent plus de ne pas avoir les moyens de bien faire leur travail. Nous développerons un maximum de petites structures dans les différents quartiers. Rester dans son quartier, c'est conserver son environnement et ses relations sociales pour éviter la perte des repères. Ces EHPAD seront autant que possible intergénérationnels soit en lien avec le besoin de crèches soit couplés à des logements pour étudiant.es. De nombreuses expériences existent. Les personnes atteintes d'Alzheimer. Encore plus que les autres, doivent être accueillies dans de petites unités.